

Les mineurs auteurs de violences sexuelles :

La place de l'expert judiciaire, la spécificité de l'expertise du sujet mineur

Dr BLACHERE Patrick

Psychiatre Sexologue, expert judiciaire

Aix les Bains

Résumé de la communication :

L'expertise du mineur ne diffère pas par les questions posées, mais par la complexité des réponses.

Il est impossible de raisonner en terme de typologie d'agresseurs. Il faut tenir compte d'une part de l'évolution naturelle du sujet dont la personnalité est par nature non fixée et aussi de la nature même de l'agression.

Dans notre exposé nous donnerons des clés pour mieux comprendre les limites de l'expertise et permettre une lecture critique des rapports d'expertises, non pour discréditer notre travail d'expert, mais pour donner à l'expertise sa véritable place : celle d'éclairer la justice et de servir de socle à la prise en charge socio-judiciaire.

Mots-clés : auteurs de violences sexuelles, expertise, minorité d'âge, enfant, adolescent.